



AMt-MaPi/ Philippeville, le 27 mars 2025

BEAUMONT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail thématique « Vie sociale »

Centre culturel de Beaumont

Les 17 et 24 mars

- **Présents : 21 personnes dont 12 citoyens**

Mesdames et Messieurs :

Nom et prénom	Participation en tant que	Réunion du 17/03/2025	Réunion du 24/03/2025
Bruno LAMBERT	Bourgmestre de Beaumont	Présent	
Christine MORMAL	Echevine en charge du PCDR	Présente	
Emmanuel CAMUS	Citoyen	Présent	Présent
Fanny LUST-Colinet	Citoyenne		Présente
Marie-Claude Dufrane	Citoyenne		Présente
Jacques PIERLOOT	Citoyen	Présent	Présent
Aurélie PUSSANT	Citoyenne	Présente	Présente
Liliane LIEVENS	Citoyenne		Présente
Régis COLOMBIER	Citoyen	Présent	Présent
Jean-Michel BROGNIET	Citoyen		Présent
Robin LALOYAUX	Citoyen	Présent	
Jean-Louis VAN EYLS	Citoyen	Présent	
Olivier DUBOIS	Citoyen		Excusé
Jean-Luc HANNOTEAU	Citoyen	Présent	
Pour la commune			
Gaby DUBOIS	Agent-relais en charge du PCDR	Présente	Présente
Pour la Fondation Rurale de Wallonie			
Anne MAITRE	Agent de Développement FRW	Présente	Présente
Matteo PILATI	Agent de Développement FRW	Présent	Présent

- **Intervenants :**

Romain LECHAT, bureau d'étude DR(EA)²M

Nicolas PERLOT, bureau d'étude DR(EA)²M

Emmanuel CAMUS, Foyer Culturel de Beaumont

Amélie Paquet, Maison des associations de l'Entre-Sambre-et-Meuse

1. Introduction

La première soirée débute par un mot d'introduction du bourgmestre suivi d'une remise en contexte de l'Opération de Développement Rural. La FRW poursuit en expliquant les étapes franchies et les étapes à venir.

Les objectifs des groupes de travail sont ensuite précisés :

- Affiner et valider le diagnostic réalisé par le bureau DR(EA)²M
- Apporter des éléments pour comprendre et valider les constats posés par le bureau DR(EA)²M
- Proposer des objectifs de développement
- Proposer des projets pour répondre aux objectifs

Il en sera de même pour les thématiques des 4 groupes de travail :

- GT 1 : Vie sociale
- GT 2 : Economie locale
- GT 3 : Mobilité
- GT 4 : Environnement

2. Déroulement du Groupe de Travail

Ce GT se déroulera en 3 phases et 2 séances :

- La première réunion a pour but de présenter le diagnostic de l'auteur et de travailler sur l'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces), ainsi les constats et les enjeux dégagés par l'auteur sur la thématique : « vie sociale ». Des intervenants externes, en lien avec la thématique, sont également invités par la FRW pour enrichir la réflexion des participants.
- Un travail individuel à domicile, sur base d'un document remis et expliqué en séance, sera effectué par les participants entre les deux séances.
- La deuxième réunion est consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes, par les citoyens présents.

Afin d'avoir une continuité dans le travail, il est signalé que la présence aux 2 soirées est souhaitée.

3. Première soirée : présentation du diagnostic et des intervenants externes¹

Romain Lechat du bureau d'étude DR(EA)²M, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), présente le diagnostic, les constats et les enjeux dégagés sur le thème du Groupe de Travail de ce soir : Vie sociale, Culture, Loisirs et Convivialité.

¹ Les supports de présentation sont trouvables sur le site de l'Opération de Développement Rural de Beaumont : <https://www.pcdr-beaumont.info/>

Les citoyens présents ont eu l'occasion de poser leurs questions et faire des remarques sur le diagnostic de l'auteur de PCDR à la suite de sa présentation et via le document de travail à domicile :

- Un citoyen relève que le « creux » dans la population de Beaumont dans la classe d'âge des 20/30 ans est inquiétant. Il serait question d'attirer les jeunes dans la commune pour en assurer l'avenir.
- Un citoyen demande quelles sont les bases de l'analyse du territoire, l'auteur explique qu'il s'agit de données statistiques existantes, notamment sur statbel. Il est précisé que l'analyse complète est disponible sur le site du pcdr.
- Un citoyen remarque que la grande diversité des offres sportives est mise en avant. Il souligne que c'est un point positif de la commune mais que des efforts pourraient être entrepris pour développer des aménagements de sport extérieur dans les villages.
- La nécessité d'aménagement et de rénovation des salles de la commune, notamment au niveau acoustique, est souligné.
- Il est notifié que Leval dispose d'une église en ruine dont l'état se dégrade et qu'il faudrait protéger ce site pour le futur (tant le bâtiment que l'accès). Il est rappelé également que Leval ne possède ni lieu de culte ni maison de village.
- L'exemple de Renlies est évoqué : les gens y restent pour la qualité de vie, mais il y a un manque cruel de services. L'école pourrait être amenée à disparaître par manque d'enfants, les bâtiments communaux y sont vieillissants et vétustes (les jeunes du village doivent se réunir dans un garage).
- L'état du bâtiment accueillant le PCS et d'autres services est pointé du doigt. Le site nécessite d'être rénové.
- Un des points faibles est la qualité du site internet communal et de la communication en général. Il faudrait améliorer ce point, notamment autour du recensement des associations et de la mise en avant/la coordination de leurs activités. Un participant élargirait cette communication également aux initiatives personnelles, celui-ci proposant un transport pour les personnes en besoin au tarif du taxi-social.
- Une citoyenne remarque le manque de développement et de mise en valeur de la culture dans les plus petits villages de l'entité.
- Il est notifié qu'il y a un manque d'informations et de coordination entre les acteurs locaux proposant des activités (parfois deux évènements simultanément desservant l'une ou l'autre des activités proposées).
- Face à cette période d'austérité budgétaire, les budgets alloués au développement rural et notamment aux projets issus du PCDR sont-ils assurés ? Il est expliqué que le budget de cette année a été revu à la baisse mais qu'actuellement les taux de subventionnement des projets n'ont pas été impactés.
- Pour les participants, il y a un manque d'activités intergénérationnelles.
- Dans tableau 2.1 de l'analyse AFOM, un citoyen fait remarquer que le prix du foncier sur la commune a connu une grande augmentation lors des 10 dernières années. Il donne l'exemple de Renlies, où le prix au m² est passé de 35€ à 45/50€ en 10 ans.
- Dans le tableau 2.7 de l'analyse AFOM, un citoyen fait remarquer que : « Si l'entité de Beaumont dispose d'un beau patrimoine historique, celui-ci est peu mis en valeur : il faudrait pouvoir développer une signalétique, des visites guidées, des publications touristiques, un site internet, etc.

Les espaces publics des villages manquent cruellement d'aménagements : les places des villages sont souvent de simples extensions de rues et manquent de mobiliers.

Si les villages disposent d'une salle, un nombre d'entre elles demanderaient des aménagements : aménagement d'espaces d'exposition, équipements audiovisuels et informatiques, mobilier, etc. ».

Ensuite, Emmanuel Camus, coordinateur du Foyer culturel de Beaumont, présente les résultats de l'enquête qu'il a mené en 2024 sur le thème de la culture sur la Commune. Il a, notamment, mis en avant les liens entre les résultats de son enquête et les éléments tirés des réunions d'Information et de Consultation de 2024 dans le cadre de l'ODR. À ce sujet, on peut, notamment, mettre en avant les domaines à développer jugés prioritaires par les beaumontois au niveau de la culture : développer les relations entre les villages de l'entité, développer les activités intergénérationnelles, décentraliser certaines activités vers les villages, développer des lieux de rencontre, etc.

Enfin, Amélie Paquet, directrice de la Maison des Associations de l'Entre-Sambre-et-Meuse, présente les missions et le territoire couvert par cet organisme. On peut notamment citer le suivi et le recensement des asbl, la mise en place d'ateliers, de formations, de séances d'information et les permanences tenues pour aider les membres des associations actives sur le territoire.

À ce sujet, un citoyen trouve dommage qu'un recensement des associations de fait ne soit pas effectué. Mme Paquet explique que cela doit être fait au niveau communal, étant donné que les associations de fait ne disposent pas de numéro BCE permettant de les recenser. La MDA accompagne justement les groupes informels dans leurs démarches administratives pour se constituer en asbl ainsi que les asbl déjà constituées dans leur gestion.

Une permanence était précédemment tenue dans la Maison des Associations de Beaumont. Il est prévu de la remettre en place prochainement.

En conclusion, les agents de la FRW distribuent le document de travail à domicile aux participants afin qu'ils puissent préparer la seconde séance de ce GT. Le travail attendu est le suivant :

- L'analyse du tableau AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) fourni par l'auteur pour formuler d'éventuelles dernières remarques. Les questions à se poser sur cela sont :
 - Le diagnostic thématique est-il complet ?
 - Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
 - N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
 - A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- Le travail sur les objectifs : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des objectifs de développement en rapport avec la thématique.
- Le travail sur les projets : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des projets en rapport avec la thématique.

Les remarques des habitants seront intégrées au diagnostic de la commune par l'auteur de programme, Dr(ea)²m (voir ci-dessus).

4. La séance de travail en sous-groupe (seconde soirée)

La deuxième séance commence par une brève introduction par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Ils rappellent le but de la première séance qui s'était déroulée une semaine plus tôt, ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. La FRW insiste de nouveau sur ce que signifient les termes objectifs et projets.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 2 sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et de projets communs, en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler son projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR, qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail, une fois mise en place.

Les 2 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Les documents de travail à domicile ;
- Le tableau synthétique des enjeux et des constats sur la thématique (fournie par le bureau d'études Dr(ea)²m) ;
- Le document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes.

Avant que chaque rapporteur des sous-groupes distincts présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, un agent de la FRW présente les propositions reçues d'un participant de la première séance par mail.

Objectif :

1. Maintenir et développer la vie associative au sein des villages en créant des espaces dans lesquels les habitants pourraient disposer d'infrastructures et d'équipements pour développer leurs activités : réunions, centres de documentation, équipements audiovisuels et informatiques, espaces modulables pour réaliser des ateliers, espaces d'exposition permanente présentant le patrimoine du village ainsi que les produits locaux, local pour la jeunesse, etc.

Projet :

1. À Renlies, cet objectif pourrait être rencontré en réhabilitant l'ancienne maison communale en maison de village (maison des associations).
Erigée en 1878, elle est inscrite à l'inventaire du patrimoine de Wallonie en raison de sa typologie architecturale. De style néoclassique, elle regroupait jadis l'administration communale, l'école des garçons et la maison de l'instituteur. Elle est située à proximité de l'église et est dotée d'une petite cour de récréation et d'un petit jardin emmuré.
Elle abrite actuellement l'école maternelle de Renlies (7 élèves). Le garage sert de local de réunion pour la jeunesse. L'ancienne salle des mariages sert de lieu de répétition d'un groupement de musique. Une ancienne chambre de la maison de l'instituteur sert de lieu de réunion pour la fabrique d'église.
L'intérieur est vieillot et une bonne partie de celui-ci n'est pas du tout occupé et se dégrade. Il s'agirait donc de rénover et d'aménager tout l'espace intérieur. L'espace extérieur jouxtant l'église classée devrait également faire l'objet d'aménagements pour mettre en valeur les deux bâtiments et pour rendre cet espace public plus accueillant.

Objectifs sous-groupe n°1 :

1. Développer des espaces citoyens qualitatifs dans chaque village (maison de village ou espace extérieur de convivialité). Accès PMR à prévoir.
2. Créer et dynamiser dans chaque village les activités associatives pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement.
3. Protéger le tourisme local.

Projets sous-groupe n°1 :

1. Crédit d'une zone loisir et/ou détente à Solre-Saint-Géry, Leugnies, etc (les endroits qui en ont besoin).
2. Modernisation de la salle de Leugnies, prévoir accès PMR, renouvellement peinture, problème d'insalubrité par l'humidité.
3. Mettre en valeur les producteurs locaux, artisans, pme (installation d'un lieu couvert).
4. Restriction des projets éoliens.
5. Concrétiser l'implantation d'un espace « SkatePark » souhaité par la maison des jeunes depuis de nombreuses années.

➔ Projets « prioritaires » pour le sous-groupe n°1

Création d'une zone loisir et/ou détente à Solre-Saint-Géry, Leugnies, etc (les endroits qui en ont besoin).

Objectifs sous-groupe n°2 :

1. Revitaliser le centre-ville en y implantant un lieu culturel attractif.
2. Favoriser les rencontres intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement.
3. Soutenir l'éducation et l'accès à la culture en mettant à disposition des ressources adaptées.
4. Créer un espace social permettant aux habitants d'échanger et de participer à des activités conviviales
5. Encourager l'inclusion numérique et offrir un accès aux nouvelles technologies.

Projet sous-groupe n°2 :

1. Création d'une bibliothèque qui sera un lieu de culture et de rencontre au cœur de la ville. Elle proposera un espace de lecture, un coin jeunesse, un accès numérique (salle EPN), une salle d'animation et pourquoi pas un café littéraire. Ses services incluront le prêt de livres, des activités éducatives, des animations intergénérationnelles et un espace de coworking. Le projet serait mis en place en plusieurs phases, sur 10 ans, avec notamment la rénovation d'un bâtiment « attractif » pour accueillir cette bibliothèque. Il visera à redynamiser la commune tout en renforçant le lien social et l'accès à la culture pour tous.

➔ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°2

Création d'une bibliothèque [tiers-lieu].

Suite à cette mise en commun, plusieurs réflexions émanent des participants :

- Une participante explique le cas de Renlies qui manque cruellement d'infrastructures. Un projet de Maison de village dans l'ancienne maison communale pourrait être le ciment de la cohésion et du rassemblement du village. Actuellement, il est difficile de pérenniser et d'organiser des activités à cause de la vétusté des bâtiments communaux, la salle Géramont étant, en plus, payante et privée.
- Il est fait remarquer que la création d'un cercle d'histoire sur la commune pourrait être une manière de valoriser et de profiter la riche mémoire des anciens encore avec nous.
- Certains reviennent sur le besoin de décentralisation des activités, notamment sportives, dans les villages et pas que à Beaumont.

Les agents de la FRW concluent la séance en rappelant la tenue des prochains groupes de travail et en remerciant les citoyens présents pour leur travail.

Pour le secrétariat,
Anne Maître
Matteo Pilati
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe : Evaluation du GT par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 6 participants à la séance d'IC de Barbençon.

A la question 1 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?' :

3 participants répondent par l'affirmative, les 3 autres n'y étaient pas présents.

A la question 2 'Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupe ?' :

Tous les participants répondent positivement.

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'organiser ce GT en 2 soirées ?' :

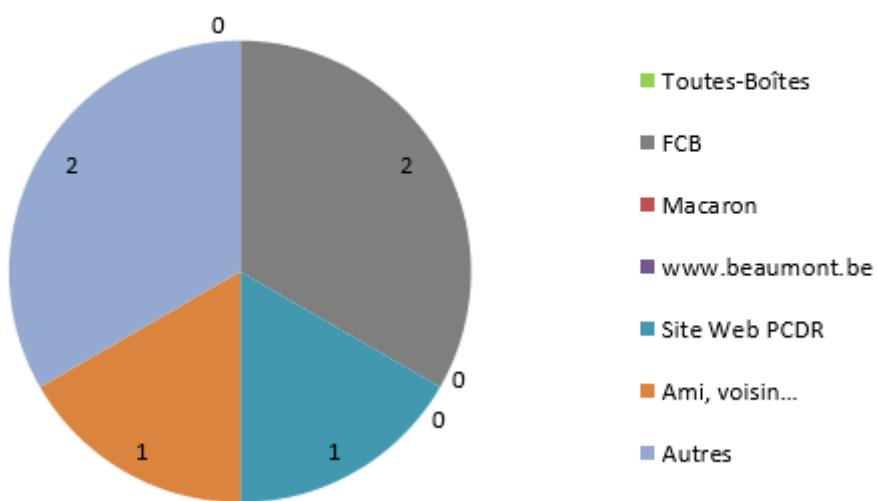
Tous les participants estiment que le découpage en 2 soirées est pertinent.

A la question 4 'Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors de ce GT ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative.

Grâce à la question 5, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la réunion ?



Notons que la catégorie « autre » comprend : via une autre réunion et via un e-mail personnel.

L'appréciation générale peut être qualifiée de positive comme le montre ce dernier graphique,

Quelle est votre appréciation générale ?

